
L'ÉTANCHEUR,
UN "CHEF" AU TOP
DE LA TOITURE-TERRASSE
VÉGÉTALISÉE



LA TOITURE-TERRASSE VÉGÉTALISÉE, UNE AFFAIRE D'ÉTANCHEURS

Esthétiques et fonctionnelles, les toitures-terrasses végétalisées (TTV) offrent de nombreux atouts, à la fois techniques et environnementaux : protection, isolation thermique et acoustique du bâtiment, gestion des eaux de pluie, qualité de l'air, biodiversité, durabilité...

Mais la végétalisation, seule partie visible de la TTV, ne saurait faire oublier l'importance des couches sous-jacentes, garantes de la qualité de l'ouvrage : support porteur, isolant, complexe d'étanchéité, matériaux de drainage, substrat.

Bien plus qu'une intention paysagère, la TTV constitue avant tout une couverture étanche. Elle relève d'une problématique de bâtiment intégrant des choix environnementaux et esthétiques. Elle s'inscrit dans la garantie décennale du projet.

À ce titre, l'étancheur est l'interlocuteur incontournable des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre souhaitant réaliser une toiture-terrasse végétalisée.

PHOTOS, DE HAUT EN BAS

Végétalisation extensive de la crèche "Les petits Robinsons" de Vitrolles (Bouches-du-Rhône). Sedums et vivaces avec irrigation. © Vincent Uetwiller

Toitures végétalisées extensive et intensive pour le centre commercial Okabé au Kremlin-Bicêtre. (Val-de-Marne) labellisé HQE - © J.-F. Chapuis

Végétalisation extensive et semi-intensive pour le bâtiment du centre de recherche et innovation capillaire de L'Oréal à Saint-Ouen (Seine Saint-Denis). - © Laurent Blossier



LES CLÉS POUR RÉUSSIR

1

Maîtriser le procédé de A à Z



2

Un seul lot, un interlocuteur qui s'engage



3

Assurer la conduite de chantier



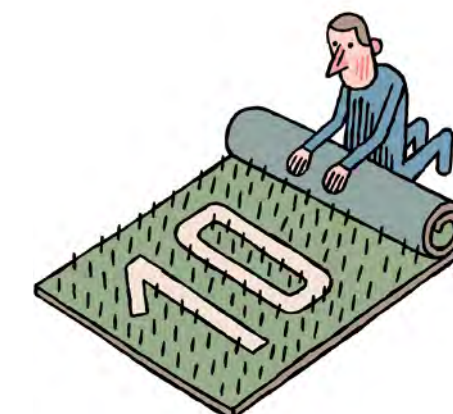
4

Respecter les règles de l'art



5

Délivrer la garantie décennale



Ne pas confondre...

Réaliser une toiture-terrasse végétalisée (construire la toiture dans sa globalité, comprenant la végétalisation et toutes les couches sous-jacentes) et **végétaliser une toiture** (intervenir sur une toiture existante).

La végétalisation n'est que la partie visible d'un **complexe** incluant l'étanchéité, l'isolation thermique, etc. Pour réussir une TTV, il faut maîtriser la **globalité du dispositif**. La toiture doit répondre à son rôle premier: une couverture **étanche et garantie**.

L'entreprise d'étanchéité doit être **au centre de l'attribution des marchés de TTV**. Le maître d'ouvrage dispose d'un **interlocuteur unique**, entrepreneur principal ou mandataire d'un groupement, compétent et responsable.

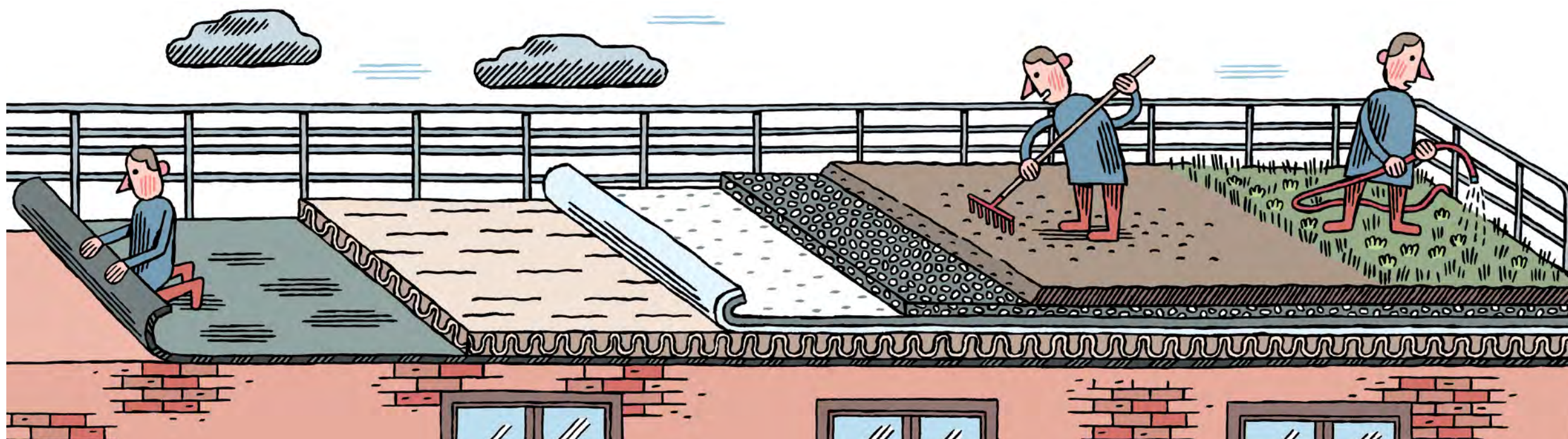
Sur les chantiers, l'étancheur est habitué à **coordonner dans le temps et l'espace** les différentes interventions de son lot: l'isolation thermique, l'étanchéité, la végétalisation.

Appuyées et informées par la CSFE, les entreprises d'étanchéité **maîtrisent leur métier** et interviennent dans le **respect des documents de référence**: DTU, règles professionnelles, avis techniques et recommandations.

La toiture-terrasse végétalisée est un procédé global qui s'inscrit dans la **garantie décennale** apportée à l'ouvrage par l'entreprise d'étanchéité.

ZOOM

Sous la végétalisation, l'étanchéité, un système de mise en œuvre complexe.



ÉTAPE 1
Pare-vapeur et isolant: ils assurent l'isolation thermique de la toiture.

ÉTAPE 2
Étanchéité: elle comporte un complexe anti-racine spécifique.

ÉTAPE 3
Couche drainante.

ÉTAPE 4
Substrat: choisi en fonction des végétaux les mieux adaptés au climat et à l'ouvrage.

ÉTAPE 5
Végétalisation: respecter les périodes de mise en œuvre de la végétation et entretenir régulièrement.

La Chambre syndicale française de l'étanchéité (CSFE)

intervient dans les domaines de l'étanchéité de toitures-terrasses et de leurs aménagements, murs enterrés, cuvelages, ouvrages d'art ainsi que du bardage. Elle intègre également la fonction d'isolation des bâtiments.

LA CSFE REGROUPE

- les industriels qui fabriquent les produits destinés aux métiers listés ci-dessus ;
- les entreprises qui mettent en œuvre ces produits, bénéficiant d'une qualification professionnelle Qualibat ou de références équivalentes ;
- des membres partenaires dans des métiers connexes (accessoires, isolants, etc.).

Seule organisation professionnelle du domaine et membre de la Fédération française du bâtiment (FFB), la CSFE rassemble près de 350 adhérents et 200 agences représentant environ 75 % de l'activité en France. Elle a été fondée en 1929.

SES MISSIONS

Représentativité

Présente dans de très nombreuses instances, la CSFE y défend les intérêts de ses membres.

Technique

Par l'intermédiaire de ses multiples commissions, la CSFE mène des travaux dans les domaines de la normalisation, de la réglementation, de la recherche et de l'entretien.

Elle participe activement à l'élaboration de DTU et de règles ou recommandations professionnelles.

Communication

La CSFE promeut les métiers de l'étanchéité et du bardage grâce à de nombreuses actions : participation, édition d'ouvrages techniques, publication des revues *Étanchéité.info* et *Bardage.info*, site Internet www.etancheite.com, etc.

Formation

La formation initiale et continue sont deux priorités au sein de la CSFE : communication auprès des jeunes, élaboration de référentiels, etc.

Sécurité, hygiène et santé

La CSFE participe activement à la rédaction de documents réglementaires ou normatifs sur la sécurité des biens et des personnes concernant l'exécution des travaux d'étanchéité.

Assurance

Contribution aux travaux concernant l'assurabilité des ouvrages incluant les spécificités de la profession de l'étanchéité.

Environnement

La prise en compte de l'environnement, orientation déterminante de la CSFE, se traduit par les réflexions relatives à la Haute Qualité Environnementale, la gestion des déchets, l'élaboration de fiches de données environnementales et sanitaires.

GRÂCE À SON ACTION

les membres de la CSFE bénéficient d'un large appui technique et sont informés des dernières évolutions concernant leurs métiers ainsi que dans les domaines administratif, social et juridique, grâce à l'apport de la Fédération française du bâtiment.

Chambre Syndicale Française de l'Étanchéité (CSFE)

6/14 rue La Pérouse
75784 Paris Cedex 16
Tél. : 01 56 62 13 20
Fax : 01 56 62 13 21
www.etancheite.com

